

Frelon asiatique l'inquiétante progression

Nous vous transmettons ci-dessous un article du 29/07/2015 de Stéphane Guihéneuf paru sur le site : <http://www.letelegramme.fr/finistere/pont-labbe/frelon-asiatique-l-inquietante-progression-29-07-2015-10722302.php>

PONT-L'ABBÉ

Frelon asiatique. L'inquiétante progression

29 juillet 2015 / Stéphane Guihéneuf /



L'activité est forte en ce moment, et les nids de petites tailles, sont visibles et accessibles (Photo Christophe Buanic).

Aux portes du Pays bigouden il n'y a encore pas si longtemps, le frelon asiatique y est désormais bien installé. Depuis le début du mois de juin, les destructions de nids se multiplient. Professionnel, Christophe Buanic en est déjà à onze, dont six sur la seule commune de Combrit.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) continue sa progression. Aux portes du Pays bigouden il n'y a encore pas si longtemps, l'hyménoptère est bien installé. Pire, il prospère allègrement. C'est le constat, alarmant, dressé par le Pont-l'Abbiste Christophe Buanic, professionnel qui, à la demande des particuliers, procède à la destruction des nids. Le premier nid découvert en terre bigoudène, c'était l'année dernière du côté de Tréméoc. Cette année, le professionnel en est déjà à onze. « On constate une forte augmentation depuis le printemps ». Et ce n'est pas fini. À l'échelle du département, les estimations ne sont selon lui guère encourageantes. « On évoque entre 1.500 et 2.000 nids qui auront été détruits dans le Finistère, contre seulement 350 nids en 2014 ».

La taille d'une noix de coco

Arrivé en France voilà une dizaine d'années, le frelon asiatique de taille intermédiaire, entre la guêpe et le frelon commun, reconnaissable à son anneau orange et au bout de ses pattes, de couleur jaune, continue donc de coloniser le milieu. « Les reines sont actuellement en pleine construction des nids ». Des reines qui vont donner naissance à de nouvelles ; et en septembre, ces nouvelles fondatrices iront à leur tour coloniser d'autres lieux avant, au printemps suivant, de construire chacune leur propre nid. L'activité actuelle est propice à la détection. D'autant plus que les nids semblent pour le moment se situer à hauteur d'homme. Les nids localisés et détruits par le professionnel « se trouvaient quasiment tous sous abri et en extérieur », souligne Christophe Buanic. « Ils sont visibles, de la taille d'une noix de coco ou d'un pamplemousse ». Et localisés plutôt Est, Sud, Sud-Est sous les linteaux, les chiens-assis... Pour s'assurer de la présence ou non de l'insecte, il suffit donc « de faire le tour de la maison ». Certains voient dans ces nids des « nids primaires », dont la colonie, forte d'une petite cinquantaine d'individus seulement, prendrait ensuite la direction des arbres. Et de leur sommet. « En septembre, on retrouve des nids assez haut, entre 10 m et 30 m ». Une certitude : plus facile d'accès, ces nids sont aussi plus faciles à détruire. « C'est maintenant qu'il faut intervenir ».

Six nids à Combrit-Sainte-Marine

Depuis le début du mois de juin, Christophe Buanic a procédé à la destruction de 19 nids, contre seulement six pour l'ensemble de l'année 2014. Le professionnel tient un décompte précis de ses interventions : Pluguffan, Névez, Pleuven, Concarneau, Bénodet, Poullan-sur-Mer. En Pays bigouden, il est d'ores et déjà intervenu à onze reprises, à Loctudy, l'Île-Tudy, Lesconil, Treffiagat, Plonéour-Lanvern et à Combrit-Sainte-Marine, qui compte même pour le tiers de ses interventions sur le département « J'ai détruit trois nids à Sainte-Marine, trois à Combrit », souligne-t-il. Le constat est là. L'explication est quant à elle plus compliquée. L'une des hypothèses timidement avancée serait que le frelon trouverait dans la proximité de l'Odet et du bois de Roscouré un terrain propice à son développement.

Le Haut Pays s'engage

Considéré comme nuisible pour les abeilles, le frelon asiatique est classé par arrêté ministériel dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie. Interrogé en février 2014 par François Grosdidier, sénateur de Moselle, sur un éventuel reclassement de l'insecte en première catégorie, le ministre de l'Agriculture a expliqué alors que le statut actuel « donnait aux professionnels et aux collectivités locales la possibilité de faire reconnaître des programmes de lutte contre ce nuisible ». Certaines collectivités se sont engagées (Châteaulin, Douarnenez communauté). En Pays bigouden, les choses commencent à évoluer. Notamment dans le Haut Pays. Comme nous l'a confirmé Michel Canévet, président de la CCHPB, la collectivité a décidé « en juin dernier » le principe d'une prise en charge en lien avec la Fédération finistérienne de défense contre les ennemies des cultures (Fefidéc).

À noter

Les pompiers n'interviennent plus pour les destructions des nids, il faut faire appel à un professionnel (entre 80 € et 100 € en moyenne) voire un apiculteur s'il s'agit d'abeilles. Contact : Christophe Buanic au 06.20.97.16.82.